



**MAITRE JACQUES PUJOS**  
*Huissier de Justice*  
**9,Place de la Libération**  
**64000 PAU**  
**Tél : 05.59.27.36.06**

**CCP BORDEAUX 7023 59 C**

**SIRET 330 577 941 00041**

*Membre d'une association agréée,acceptat.à ce titre le règlement des honoraires par chèque*

Référence : MD10925\_6

## **PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION**

**L'AN DEUX MILLE NEUF  
ET LE ONZE MAI**

***A LA REQUETE DE :***

S.A. BANQUE POUYANNE Au capital de 6 000 000 E, immatriculée au RCS de PAU sous le n° B 096 080 577 dont le siège social est 12 Place d'Armes 64302 ORTHEZ prise en la personne de son Président Directeur Général en exercice, y domicilié en cette qualité

Elisant domicile au Cabinet S.C.P. DALLOZ Sylvie AVOCATS 15 RUE MONTPENSIER BP 503 64000 PAU,Avocat(s) constitué sur la présente procédure et ses suites

## ***AGISSANT EN VERTU DE :***

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié à Monsieur Benoît Jérôme PERIN né le 7 MAI 1973 à ORLEANS (45), de nationalité Française, demeurant 6 Rue de Namur à PAU 64000 publié au 1<sup>er</sup> Bureau des Hypothèques de PAU le 8 AVRIL 2009 Volume 2009 S N° 13, la requérante a saisi sur Monsieur Benoît PERIN un immeuble situé à PAU 64000 6 Rue de Namur cadastré dite commune Section CR N° 284 d'une contenance de 1 a 72 ca COMPOSANT LE Lot n° 3

*Sur les réquisitions de l'avocat constitué, lequel m'a remis les documents afin de procéder au Procès Verbal Descriptif des biens immobiliers appartenant à Monsieur PERIN Benoît  
Dépendant d'un immeuble sis à PAU 6 rue de Namur*

*Cadastrés SECTION CR N° 284*

*Ces biens immobiliers consistent en un appartement sis au rez de chaussée.*

## **C'EST POURQUOI**

### **DEFERANT A CETTE REQUISITION**

**Je, Maître Jacques PUJOS, Huissier de Justice, près le Tribunal d'Instance de PAU  
y demeurant 1 PLACE DE LA LIBERATION 64000 PAU soussigné,**

Me suis présenté ce jour 6 Rue de Namur à PAU et ai procédé aux descriptions qui suivent.

L'appartement dont il s'agit se trouve au rez de chaussée de l'immeuble en copropriété sis 6 Rue de Namur à PAU ; on y entre à partir de la cour de l'immeuble.

Il comprend en enfilade, une pièce principale, une cuisine et une salle de bains avec WC

Il est éclairé par deux fenêtres donnant sur la cour intérieure de l'immeuble.  
Ces fenêtres n'ont pas de volets mais elles sont équipées de barres de défense.

### **PIECE PRINCIPALE**

Le sol est recouvert d'un linoléum.  
Les murs sont peints

## CUISINE

Le sol est recouvert d'un linoleum

Les murs sont peints

Le plafond est doublé de plaques en polystyrène dont certaines sont tombées suite à un dégât des eaux.

## SALLE DE BAIN WC

Le sol est recouvert d'un linoleum.

Les murs sont peints

Cet espace est équipé :

D'une cabine de douche

D'un lavabo sur colonne

D'une cuvette de WC avec chasse dorsale

L'appartement est vétuste. Les pièces sont en enfilade.


Le chauffage est assuré par deux convecteurs électriques : l'un se trouve dans la cuisine, le second se trouve dans la pièce principale. Il n'y a pas de système de chauffage dans la salle de bains

J'annexe deux photos au présent Procès Verbal.

**PHOTO 1** Cette photo illustre la façade sur rue de l'immeuble sis 6 Rue de Namur à PAU

**PHOTO 2** Cette photo illustre l'entrée à l'appartement ainsi que les deux fenêtres équipées de barres de défense.

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré et ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.





1



2

